



Maison des Jeunes et de la Culture de Wingen sur Moder et Environs
31, Route de Zittersheim – 67290 Wingen sur Moder

ECOLE de MUSIQUE

Madame, Monsieur,

L'École de Musique de la MJC de Wingen sur Moder va reprendre ses activités à partir du lundi 23 septembre 2024. L'école vous propose les enseignements suivants :

- **Formation musicale** (dès le CE1) et **Eveil musical** (4/6 ans)
- **Flûte traversière et à bec**
- **Piano**
- **Guitare**
- **Trompette**
- **Batterie**
- **Saxophone**
- **Clarinette**

Pour donner à votre enfant une éducation musicale complète, parallèlement au cours d'instrument il devra suivre le cours de formation musicale correspondant à son niveau. S'il suit déjà des cours par ailleurs ou s'il a déjà un niveau suffisant vous voudrez bien nous en faire part.

Le cours de formation musicale dure 50 minutes, celui des instruments en cours individuel dure 30 minutes. Le coût des cours **par trimestre** sera de :

- 155 euros instrument et formation musicale
- 135 euros instrument seul pour les jeunes jusqu'à 18 ans, 140 euros pour les adultes
- 50 euros formation musicale seule ou éveil musical

A cette somme s'ajoutera, uniquement au 1er trimestre, des frais d'inscription/cotisation MJC de 20 euros pour les mineurs (5€ par enfant supplémentaire d'une même fratrie) et 27 euros pour les adultes. Pour la formation musicale, un manuel sera à acheter en septembre.

La facture des cours est à régler soit le jour de l'inscription afin de réserver définitivement le créneau horaire du cours de l'élève (par chèques-vacances, chèques ou espèces; possibilité de régler en 3 chèques débités les 15 octobre 2024, 15 janvier 2025 et 15 avril 2025). Les paiements plus faciles et rapides par Payasso sont en train de se mettre en place.

Parallèlement à l'école de musique votre enfant peut s'inscrire à « la Musique » de Wingen-sur-Moder, les répétitions se font tous les vendredis soirs à 20h. Dans ce cas, si vous rejoignez les musiciens, la Musique s'engage à payer le troisième trimestre de frais de l'école de musique.

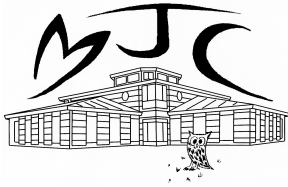
Pour inscrire votre enfant vous pouvez nous renvoyer le document ci-joint. Une permanence vous est aussi proposée samedi 31 août de 14h à 17h lors des Portes Ouvertes du Centre Culturel pour inscrire votre enfant et/ou pour répondre à vos questions.

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Francis Knipper, président

Céline Démoulin, directrice





Maison des Jeunes et de la Culture de Wingensur Moder et Environs
31, Route de Zittersheim – 67290 Wingensur Moder

ECOLE de MUSIQUE - Année 2024/2025
Facture N° 2024/ /

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Mail :

1er trimestre :

| | | |
|--------------|---------------|-------|
| Prénom | Cours : | |
| | Cours : | |
| | Cours : | |

| | |
|---------------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'inscription à l'école de musique | 15,00 |
| Cotisation annuelle MJC (5€ par enfant /12€ par adulte) | |
| Si cotisation déjà payée, section de paiement | |

Total 1er trimestre :

2ème trimestre :

| | | |
|--------------|---------------|-------|
| Prénom | Cours : | |
| | Cours : | |
| | Cours : | |

Total 2ème trimestre :

3ème trimestre :

| | | |
|--------------|---------------|-------|
| Prénom | Cours : | |
| | Cours : | |
| | Cours : | |

Total 3ème trimestre :
